



FEED THE FUTURE

Initiative des Etats-Unis contre la faim et pour la sécurité alimentaire
dans le monde

GUIDE POUR LES PROGRAMMES DE SUBVENTION

AMÉLIORER LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE SUBVENTION DES ENGRAIS EN AFRIQUE DE L'OUEST

Principes directeurs proposés pour des programmes de
subvention intelligente

Février 2019



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



PREFACE¹

En réponse à la crise alimentaire de 2007-08 et avec l'ambition d'augmenter l'utilisation des engrais en Afrique de 8 à 50 kg de nutriments par hectare cultivé par an à l'horizon 2015, actée par la Déclaration d'Abuja de Juin 2006 par les Chefs d'Etat africains, plusieurs gouvernements en Afrique de l'Ouest ont accru le recours aux programmes de subvention des intrants agricoles dans leurs politiques et stratégies d'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Malgré ces efforts louables, force est de constater que la productivité agricole et l'utilisation des engrais dans la sous-région restent encore très faibles. Plusieurs aspects de ces programmes de subvention en réduisent la performance et concernent entre autres, le ciblage et l'atteinte des réels bénéficiaires, la transparence dans l'attribution des marchés, la définition d'une stratégie de sortie, l'implication du secteur privé et/ou l'application des taux de subvention raisonnables, ce qui ne permet pas d'optimiser les importantes ressources publiques qui y sont investies.

Désirant créer un environnement favorable et inclusif au développement du secteur agricole dans la sous-région, la Commission de la CEDEAO a initié et mis en œuvre un Programme Régional d'Investissement Agricole pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (PRIASAN). Ce Programme vise, entre autres à harmoniser à l'horizon 2020 les programmes de subvention des intrants agricoles dans ses États membres. Dans ce cadre et sous l'égide de la Commission, l'IFDC a procédé, avec l'appui financier de l'USAID à travers le Programme Ouest Africain des Engrais (WAFP), à une revue critique des programmes de subvention dans la sous-région et facilité l'élaboration d'un **Guide régional** pour améliorer leur efficacité. Examiné et validé par les experts régionaux et des personnes ressources compétentes, ce Guide a été soumis à la Commission de la CEDEAO pour approbation et édicition d'une directive par laquelle elle encourage fortement tous ses Etats membres à respecter les principes directeurs qui y sont définis.

Le Guide propose ainsi un ensemble de principes consensuels faciles à comprendre, à adapter et à appliquer. Il a pour but principal d'informer les décisions des autorités publiques chargées de l'agriculture dans les Etats membres de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS en vue de la définition, de la mise en œuvre, de la supervision et de l'évaluation de programmes de subvention intelligente des engrais, qui bénéficieront à l'ensemble des acteurs impliqués, depuis les fournisseurs des engrais jusqu'aux producteurs agricoles.

Les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA et le Secrétariat Exécutif du CILSS pourront compter sur la disponibilité et l'appui de l'IFDC, à travers le Projet Feed the Future, « Stimuler la croissance par les systèmes régionaux d'intrants agricoles (EnGRAIS) » en Afrique de l'Ouest, successeur du Programme Ouest Africain des Engrais (WAFP), ainsi que l'Association Ouest Africaine des Engrais (Wafa) pour la diffusion du présent Guide et de la Directive subséquente dans les trois communautés économiques régionales (CER). En outre, EnGRAIS et Wafa accompagneront ou faciliteront tout au moins l'appui aux Etats membres des CER dans la mise en œuvre des principes présentés dans le Guide et la Directive en vue d'une transformation appropriée des programmes de subvention des engrais dans la région.

M. Albin Hubscher

Président et « CEO »

IFDC

M. Moussa Diabaté

Président

Wafa

M. Sékou Sangaré

Commissaire pour
l'Agriculture, l'Environnement
et les Ressources en Eau

Commission de la CEDEAO

¹ Cette préface au Guide régional pour les programmes de subvention des engrais est préparée par le Projet Feed the Future, Stimuler la croissance par les systèmes régionaux d'intrants agricoles (EnGRAIS) en Afrique de l'Ouest, successeur du Programme Ouest Africain des Engrais (WAFP), lequel prit fin le 31 juillet 2017.

TABLE DE MATIÈRES

1.	INTRODUCTION.....	1
2.	METHODOLOGIE.....	2
3.	ETAT DES PROGRAMMES ACTUELS DE SUBVENTION DES ENGRAIS EN AFRIQUE DE L'OUEST.....	3
3.1	Les matrices des programmes de subvention des engrais.....	3
3.2	Principales caractéristiques des programmes actuels de subvention des engrais en Afrique de l'Ouest.....	4
4.	PRINCIPES CLES POUR DES PROGRAMMES DE SUBVENTION INTELLIGENTE.....	5
4.1	Principes directeurs.....	5
4.2	Hypothèses de base.....	9
4.3	Exemple illustratif.....	10
5.	CONCLUSIONS.....	12
6.	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	13
ANNEX 1.	MATRICE DES PROGRAMMES DE SUBVENTION DES ENGRAIS EN AFRIQUE DE L'OUEST (WAFSuProM).....	14

AMÉLIORER LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE SUBVENTION DES ENGRAIS EN AFRIQUE DE L'OUEST

PRINCIPES DIRECTEURS PROPOSÉS POUR DES SUBVENTIONS INTELLIGENTES

1. INTRODUCTION

La plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest mettent en œuvre des programmes de subvention d'engrais depuis de nombreuses années, mais à ce jour, il n'existe aucune preuve solide ni crédible indiquant que ces programmes ont entraîné des changements significatifs ou durables menant vers la réalisation de leurs principaux objectifs. Les niveaux d'utilisation d'engrais en Afrique de l'Ouest, estimés à environ 12 kg d'éléments nutritifs par ha, restent encore inférieurs à l'objectif de 50kg / ha à l'horizon 2015 de la Déclaration d'Abuja de 2006. La croissance de la productivité et de la production agricoles a été lente. L'insécurité alimentaire et la pauvreté affectent encore des millions de personnes, en particulier dans les zones rurales. Les programmes nationaux de subvention des engrais sont très différents d'un pays à l'autre. Ils sont surtout coûteux en termes des ressources publiques déjà limitées utilisées pour appliquer des taux élevés de subvention (40-50%), qui correspondent presque à la part des coûts intérieurs dans les coûts totaux d'approvisionnement et de fourniture des engrais aux utilisateurs finaux du marché intérieur (IFDC, 2016).

La CEDEAO s'est déclarée préoccupée par la faible performance des programmes de subvention des engrais dans la région et, dans son nouveau Programme Régional d'Investissement Agricole pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (PRIASAN, 2016-2020), a souligné la nécessité d'harmoniser les politiques de subvention des intrants agricoles dans les États membres afin d'améliorer leur efficacité. L'un de ses principaux partenaires techniques, le Centre International pour le Développement des Engrais (IFDC), a répondu à cet appel en mettant en œuvre des activités, dans le cadre de son Programme Ouest Africain pour les Engrais (WAFP en anglais) financé par l'USAID pour faire une revue critique des programmes actuels de subvention des engrais et faire des recommandations pour leur amélioration.

Suivant une approche inclusive et participative, le WAFP, par le biais d'enquêtes, de réunions techniques et d'ateliers, a consulté les principaux intervenants (importateurs du secteur privé, producteurs, distributeurs, institutions publiques, institutions de recherche et de vulgarisation, organisations de producteurs, institutions financières, associations de transporteurs, etc.) pour partager les résultats et les expériences et recueillir leurs points de vue sur la situation actuelle des programmes de subvention en vue d'améliorer leur conception et leur mise en œuvre. Il ressort clairement de ces consultations que, si les programmes de subvention des pays devront se poursuivre en raison de la situation actuelle du secteur agricole, de ses principaux acteurs et de ses bénéficiaires, et de pressions politiques pour une action visible et immédiate, ils devront être totalement remaniés. Il s'agit entre autres objectifs, d'éliminer les effets néfastes ou pervers, de consolider les points forts et de renforcer la durabilité pour une utilisation plus efficace et plus efficiente des ressources publiques allouées à ces programmes.

Le partage direct des expériences riches et variées au sein de la CEDEAO et d'ailleurs et la revue de la littérature existante sur les programmes de subvention des intrants agricoles (Morris et al, 2007; Minde et Ndlovu, 2008; Wanzala-Mlobela et al, 2011; Takeshima et al, 2012; Jayne et al, 2016; etc.), ont fait ressortir des caractéristiques et des règles communes qui expliquent les succès et les échecs de ces programmes. Ils ont également mis en lumière des principes, des critères, des approches ou des mécanismes qui peuvent être utilisés ou adaptés par les pays désireux d'améliorer leurs programmes nationaux de subvention. Plus

important encore, les pays peuvent s'accorder sur des normes standard minimales et des points directeurs de consensus, constituant ainsi un ensemble de principes régionalement harmonisés régissant la conception et la mise en œuvre des programmes de subvention des intrants (PSI).

La synthèse de ces principes constitue l'essence du présent guide dont l'objectif principal est de fournir aux pays de la CEDEAO des lignes directrices consensuelles, éprouvées et validées pour la conception et la mise en œuvre de programmes de subventions "intelligentes" aux engrais. Ce guide sera presque certainement applicable à d'autres intrants agricoles et son utilisation effective devrait entraîner des changements importants dans l'utilisation des engrais, les rendements et la croissance agricole, contribuant ainsi à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest.

2. METHODOLOGIE

La méthodologie adoptée par le programme WAFP consistait à faire au préalable une analyse approfondie des programmes de subvention par pays. Pour ce faire, un outil simple et convivial, appelé la matrice de subvention des engrais, a été élaboré et utilisé dans huit pays (le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Nigeria, le Sénégal et le Togo) pour collecter les données annuelles sur trois ans, entre 2012 et 2015. La matrice décrit 36 caractéristiques des programmes nationaux de subvention en Afrique de l'Ouest au cours des trois dernières années, y compris les mécanismes de subvention, le volume d'engrais ciblé et distribué, les mécanismes de distribution employés, le pourcentage de prix subventionné par campagne, les parties prenantes cibles, la couverture géographique, les types de produits fertilisants, les principaux acteurs et leurs rôles, les critères de sélection des acteurs du secteur privé, les dépenses de subvention des gouvernements, la part de ces dépenses dans le budget agricole, etc. Ensuite, un résumé des données de chaque pays a été synthétisé dans la Matrice des Programmes de subvention des engrais en Afrique de l'Ouest ou WAFSuProM en anglais (cf. annexe 1). Le WAFSuProM est l'une des premières tentatives connues de synthèse sous une forme simple, des données et des informations, autrement dispersées et incomplètes, sur les programmes nationaux de subvention, ce qui les rend plus facilement disponibles et permet des comparaisons inter pays. Cette matrice a une structure simple, fournit une large gamme d'informations essentielles, et peut être régulièrement mise à jour et adaptée pour couvrir d'autres types de programmes de subvention.

La compilation et la synthèse des données ont ensuite été complétées par des enquêtes d'évaluation rapide dans les mêmes pays pour évaluer les programmes nationaux par rapport aux pratiques recommandées pour les subventions intelligentes. Ainsi, une matrice régionale d'évaluation des programmes nationaux a été générée avec les réponses simples «oui» ou «non» en couleur montrant pour chaque pays couvert comment le programme actuel converge ou diverge des critères recommandés pour les programmes de subvention intelligente.

Une revue de la littérature existante sur le sujet, enrichie par de multiples expériences recueillies sur le continent et ailleurs, a mis en lumière des approches réussies et suggéré des principes et des recommandations pour des programmes de subvention intelligente. Il convient de noter que, si d'aucuns ont conseillé une approche système holistique des PSI (Jayne et al, 2016), d'autres ont élaboré différents modèles que les pays peuvent appliquer en fonction de l'état des infrastructures (secteur informatique, banques, télécommunications, installations d'entreposage, réseaux routiers, etc.), la participation des acteurs privés de la chaîne des intrants et les cadres politiques (AGRA-IFDC, 2016 ; IFDC WAFP, 2017). Nous optons ici pour une méthode simple et générale qui fait le bilan des performances des PSI, met l'accent sur les problèmes majeurs, en particulier ceux relatifs à l'augmentation des investissements privés, s'appuie sur des principes consensuels que tout pays qui le désire peut adapter et appliquer pour rendre leurs programmes de subvention intelligents et les faire fonctionner avec plus d'efficacité et d'efficience.

Une consultation des parties prenantes a été organisée sous la forme d'un atelier régional à Bamako au Mali en février 2017, qui a permis de partager les résultats et de comparer les expériences en vue d'identifier les meilleures pratiques, méthodes et mécanismes. Cet atelier a aussi permis d'identifier et de discuter des principaux critères, méthodes et mécanismes qui peuvent être appliqués aux programmes de subvention actuels pour les rendre intelligents (IFDC WAFP, 2017). Toutes les étapes et activités décrites ci-dessus ont conduit à l'élaboration d'un projet de guide.

Le processus a été finalisé par la tenue d'une réunion technique de validation du guide à Abidjan en Juin 2017, réunion durant laquelle des experts de la question venant de la région et de l'IFDC siège ont examiné à fond le projet de guide, l'ont commenté, révisé et ensuite validé la version finale du présent document.

3. ETAT DES PROGRAMMES ACTUELS DE SUBVENTION DES ENGRAIS EN AFRIQUE DE L'OUEST

3.1 LES MATRICES DES PROGRAMMES DE SUBVENTION DES ENGRAIS

La version actuelle du WAFSuProM est présentée à l'Annexe 1 tandis que la matrice d'évaluation des programmes nationaux de subvention des engrais ci-dessus est présentée dans le Tableau 1 ci-après.

Tableau 1. *Évaluation rapide des programmes nationaux de subvention des engrais par rapport aux méthodes et pratiques recommandées pour des subventions intelligentes*

(Légende des couleurs : **vert** = conforme aux recommandations ; **rouge** = s'écarte des recommandations)

CRITERES/PRACTIQUES/APPROCHES	RECOM- MANDE O=OUI N=NON	COUNTRY PROGRAMS						
		BENIN	BURKINA	GHANA	MALI	NIGERIA	SENEGAL	TOGO
ACTEURS PRINCIPAUX ET LEURS ROLES								
Implication du gouvernement dans l'importation et la distribution d'engrais ?	N	O	N	N	N	N	N	O
Système de distribution différent pour les engrais subventionnés et non subventionnés ?	O	N	O	N	O	O	O	O
Participation du secteur privé (SP) à la conception du programme de subvention ?	O	N	N	O	N	N	N	O
Entreprises du SP sélectionnées par le biais d'un système d'appel d'offres ?	O	O	N	O	O	O	O	O
Contrats de performance avec le SP ?	O	O	N	O	N	O	O	N
Restrictions à la participation du SP ?	N	N	N	N	N	N	N	N
PRODUITS FERTILISANTS DE QUALITE								
Les engrais subventionnés posent-ils des problèmes de qualité (non-conformité des formules et des doses avec les spécifications techniques ?	N	O	N	O	O	O	O	N
Existe-t-il des capacités de contrôle de la qualité dans le pays ?	O	N	O	O	O	O	O	N
CIBLAGE								
Mécanismes ciblage : coupons, autres ?	O	N	N	N	N	O	N	N
Le programme vise principalement les non-utilisateurs d'engrais ?	O	N	N	N	N	N	N	N

CRITERES/PRACTIQUES/APPROCHES	RECOM- MANDE O=OUI N=NON	COUNTRY PROGRAMS						
		BENIN	BURKINA	GHANA	MALI	NIGERIA	SENEGAL	TOGO
PAIEMENT DES IMPORTATEURS/DISTRIBUTEURS								
Problème de retard de paiement ?	N	O	O	O	O	O	O	O
Des mesures sont prises pour résoudre le problème ?	O	O	O	O	O	O	O	O
DURABILITE								
Stratégie de sortie ? (suppression progressive)	O	O	N	N	N	N	N	O

Source : Enquêtes IFDC WAFP, 2016-17

Sur la base des réponses aux questions dans le tableau 1 ci-dessus, la principale observation est que, même selon les gestionnaires des programmes de subvention des engrais dans plusieurs pays, la plupart des programmes s'écartent de manière significative des pratiques recommandées.

3.2 PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES PROGRAMMES ACTUELS DE SUBVENTION DES ENGRAIS EN AFRIQUE DE L'OUEST

Les caractéristiques suivantes peuvent être retenues de la revue des programmes actuels de subvention des engrais en Afrique de l'Ouest :

- La phase de conception du programme est caractérisée par le rôle dominant du secteur public, avec peu ou pas de place pour le secteur privé.
- Les systèmes de ciblage, de distribution et de supervision générale sont organisés et gérés par le gouvernement et ses démembrés techniques, tandis que l'approvisionnement et la livraison sur le terrain des engrais subventionnés sont effectués principalement par le secteur privé.
- La sélection des fournisseurs du secteur privé se fait par le biais d'un système d'appels d'offres géré par le gouvernement, souvent affecté par des problèmes de concurrence et de transparence.
- La plupart des programmes sont d'envergure nationale et couvrent à la fois les semences, les engrais et autres intrants complémentaires.
- Les principales cibles sont les producteurs agricoles, en particulier les petits producteurs de cultures vivrières, mais les systèmes de ciblage sont généralement défectueux ou corrompus et ne garantissent pas l'accès des bénéficiaires visés aux intrants subventionnés.
- Le retard des paiements aux importateurs, aux fabricants et / ou aux distributeurs est un problème courant qui décourage les investisseurs privés du fait que cela compromet gravement leur capacité à fournir durablement les produits subventionnés et à prendre des décisions d'investissement commerciales intelligentes. Cela dissuade souvent certains des meilleurs fournisseurs de s'engager dans l'approvisionnement des programmes de subvention.
- Les engrais sélectionnés, achetés et distribués pour les programmes de subvention sont souvent des engrais composés (par exemple, NPK 15-15-15) qui ne contiennent pas de microéléments appropriés et ne sont pas adaptés aux cultures, ni aux zones agro-écologiques. Ils ont donc un effet sous optimal

sur le rendement/productivité, même s'ils sont livrés à temps aux bénéficiaires visés et appliqués correctement. De plus, ceci, combiné à l'absence ou à l'accès limité aux cartes de fertilité des sols ou aux installations d'essai, implique que certains de ces engrais peuvent ne pas convenir aux zones ou aux cultures sur lesquelles ils sont utilisés.

- Des stratégies de sortie explicites sont absentes de tous les programmes qui n'ont pas de date, ni de délais précis de clôture.
- L'évaluation formelle des performances et des impacts des programmes ne se fait pas régulièrement, notamment par des entités externes et indépendantes.
- Le manque de données accessibles et fiables est un problème courant, qui ne favorise pas une évaluation juste et rigoureuse des programmes.

4. PRINCIPES CLES POUR DES PROGRAMMES DE SUBVENTION INTELLIGENTE

4.1 PRINCIPES DIRECTEURS

Sont décrits ci-dessous 13 grands principes directeurs à suivre, suivis chacun d'actions proposées concernant la façon de les appliquer (donnant un total de 36 actions).

4.1.1 PARTICIPATION INCLUSIVE

Promouvoir le développement et la participation du secteur privé.

- 1) Impliquer les principales parties prenantes dans la conception des programmes de subvention (partenariat public-privé).
- 2) Consulter tous les principaux acteurs ou parties prenantes pendant la mise en œuvre pour documenter les défis qui surgissent et leurs solutions potentielles à mesure que le processus évolue.
- 3) Promouvoir la participation du secteur privé en facilitant leur enregistrement² comme entreprise et le renforcement de leurs capacités.

4.1.2 SPECIALISATION

Les rôles de tous les acteurs participants devraient être définis et attribués sur la base de leur spécialisation et de leurs avantages comparatifs afin d'assurer la complémentarité et d'exploiter les synergies potentielles.

- 4) Concentrer les interventions du gouvernement sur les rôles régaliens de l'Etat relatifs à la création d'un environnement favorable, en établissant des cadres politiques et réglementaires pertinents et en coordonnant la mise en œuvre du programme.

² En application de l'Article 1 (définissant les termes 'distributeur' d'engrais et 'agrément') et des Articles 11, 12, 13 et 14 (relatifs à l'exercice des fonctions de fabricant, d'importateur et de distributeur d'engrais)

- 5) Etablir des cadres de concertation régulière avec les pays limitrophes pour, entre autres, éviter les effets pervers (fuite des engrais subventionnés pour des ventes dans d'autres pays sans subvention ou à taux plus faible) de la mise en œuvre des subventions.
- 6) Laisser au secteur privé la production, l'importation et la distribution des engrais.

4.1.3 CONCURRENCE LOYALE

Promouvoir la concurrence entre les fournisseurs privés afin de réduire les coûts de livraison des engrais subventionnés et d'augmenter la qualité des services proposés aux agriculteurs.

- 7) Etablir une procédure de sélection équitable, objective et transparente (appel d'offres).
- 8) Eliminer les barrières à l'entrée de nouvelles entreprises d'engrais sur le marché.
- 9) Concevoir un processus de sélection qui favorise le développement des entreprises uest africaines (locales, nationales, sous régionales).

4.1.4 EFFICIENCE

Utiliser l'efficacité économique (réduction des coûts, rentabilité, économies d'échelle, etc.) comme base pour les efforts de promotion des engrais.

- 10) Privilégier les solutions axées sur le marché qui ne sapent point les incitations à l'investissement privé.
- 11) Encourager le lien entre le système de distribution des engrais subventionnés avec ceux plus efficaces de distribution des engrais/autres intrants pour les cultures de rente (coton, cacao café, huile de palme, etc.), de telle sorte que (i) les producteurs des cultures de rente reçoivent aussi des engrais/autres intrants pour les cultures vivrières et ne détournent pas ceux prévus pour les cultures de rente et (ii) les bénéficiaires du programme de subvention reçoivent les engrais au moindre coût, permettant de réaliser une plus grande productivité pour toutes les cultures.
- 12) Établir des contrats pluriannuels liés aux résultats/performances évalués annuellement avec des fournisseurs sélectionnés pour assurer la production, l'importation et la distribution des engrais en temps opportun et à des coûts abordables.

4.1.5 MEILLEUR CIBLAGE (EQUITE)

Dans un souci d'équité, améliorer le ciblage en utilisant un mécanisme/méthode impliquant aussi les communautés villageoises, l'administration locale, les organisations des bénéficiaires (dont celles des femmes) et garantissant que les bénéficiaires légitimes (producteurs, zones et spéculations cibles) sont correctement identifiés et effectivement atteints.

- 13) Accorder la priorité aux agriculteurs ciblés qui n'utilisent pas d'engrais mais présentent un bon potentiel de rentabilité (faible crédit mais bonne réponse aux engrais), les producteurs vulnérables et les chaînes d'approvisionnement prometteuses, en particulier pour les cultures vivrières. Le programme doit s'appuyer sur un recensement fiable des producteurs agricoles.
- 14) Eviter/minimiser les délocalisations de ventes commerciales (effet d'éviction) par les engrais subventionnés qui faussent les marchés d'engrais. Eviter les zones avec des circuits commerciaux déjà opérationnels avec le secteur privé.

- 15) Eviter d'octroyer les subventions dans les zones à faible taux de réponse aux engrais; de telles zones ont beaucoup plus besoin d'efforts de recherche et de vulgarisation sur les technologies appropriées que des subventions.
- 16) Utiliser les systèmes de coupons, bons et d'autres outils TIC pour atteindre les cibles appropriées, est une option viable, avec la participation du secteur privé.

4.1.6 TRANSPARENCE

Assurer la transparence dans l'ensemble du système de ciblage et de distribution.

- 17) Effectuer le suivi de la distribution des produits subventionnés sur le terrain en impliquant les communautés villageoises, l'administration locale, les organisations des bénéficiaires, etc.; par rapport aux systèmes actuels qui sont principalement manuels, de nombreux programmes innovants utilisant les TIC, si correctement mis en œuvre et adaptés, permettent de mieux suivre et plus facilement la livraison des produits sur le terrain aux producteurs ciblés.

4.1.7 OPPORTUNITE TEMPORELLE

Planifier avec rigueur et mettre en œuvre les programmes suffisamment tôt pour éviter les retards dans la livraison des engrais subventionnés à des coûts abordables, et surtout réduire l'incertitude et l'imprévisibilité liées aux programmes de subvention.

- 18) Planifier bien à l'avance le programme et toutes ses étapes en fonction du calendrier des cultures et non pas, comme c'est souvent le cas, sur la base de considérations politiques. Les gouvernements devraient également respecter et appliquer les délais, de la conception du programme à sa mise en œuvre. L'adoption rapide du budget national, y compris celui de l'agriculture, est une étape favorable dans ce sens.
- 19) Publier les informations concernant le programme des subventions, notamment le calendrier, les volumes d'engrais et les taux de subvention par formule et produit, bien avant la campagne agricole. Les dates et les délais de livraison devraient aussi être publiés avant la campagne.
- 20) Enoncer clairement et annoncer assez tôt les procédures et les règles d'appel d'offres, en particulier l'annonce des subventions bien avant la période des semis.

4.1.8 PRODUITS APPROPRIES ET DE QUALITE

Les formules et la qualité des engrais subventionnés devraient répondre aux exigences établies respectivement par les recommandations pertinentes de la recherche et la réglementation régionale sur les engrais.

- 21) S'assurer que (i) les recommandations de fertilisation actualisées par culture et par zone agroécologique existent pour les zones où opère le programme de subvention et (ii) le secteur privé peut produire et fournir ces engrais, avant de lancer les appels d'offre pour les engrais subventionnés. L'appui au développement des cartes de fertilité des sols³ et ensuite à celles des recommandations de fertilisation⁴ peut aider à déterminer ces formulations.

³ cf. initiatives en cours dans certains pays de la région avec AGRA, OCP, etc.

⁴ Par exemple, la carte des recommandations de fertilisation en Afrique de l'Ouest ou FeRWAM (IFDC WAFP)

- 22) Mettre en place les conditions propices à l'adoption et à l'application de la réglementation de la CEDEAO afin que les engrais subventionnés répondent aux spécifications de qualité (types, formules, poids, étiquetage, etc.).
- 23) Encourager une nutrition équilibrée comprenant les micronutriments dans les produits fertilisants importés et/ou mélangés ciblés par les programmes de subvention.

4.1.9 INCITATIONS APPROPRIÉES

Favoriser les mesures commerciales qui ne sapent pas les incitations aux investissements du secteur privé. Par exemple, les retards de paiement aux fournisseurs affectent i) les investissements du secteur privé dans les marchés ii) la participation des agriculteurs dans les marchés d'engrais et donc iii) les superficies plantées et les rendements.

- 24) Considérer les options, y compris les fonds de garantie, pour éviter les retards de paiement aux importateurs/distributeurs des portions subventionnées des prix des engrais.
- 25) Créer un compte "séquestre" où les fonds (dépôt fiduciaire) seront mis de côté avant la campagne pour être utilisés strictement pour payer les importateurs et les distributeurs en temps opportun. Ces fonds seront protégés contre tout retrait pour un usage autre que celui auquel ils sont destinés.
- 26) Utiliser des programmes informatiques qui permettent de mieux suivre les engrais alloués afin de s'assurer qu'il atteignent les bénéficiaires visés, et facilitent la vérification en temps réel, le rapprochement et la déclaration des ventes par les distributeurs afin que les paiements aux fournisseurs puissent être effectués dans les délais.

4.1.10 INTRANTS COMPLÉMENTAIRES

Promouvoir les produits fertilisants dans le cadre d'une stratégie plus large qui intègre des intrants complémentaires (et le renforcement des marchés).

- 27) Associer les engrais à d'autres intrants complémentaires appropriés (semences, équipement, irrigation, gestion intégrée de la fertilité des sols [GIFS], etc.) dans un paquet à promouvoir avec des informations et des formations appropriées.

4.1.11 STRATÉGIE DE SORTIE

Concevoir une stratégie claire de sortie pour limiter la durée des interventions publiques.

- 28) Insérer dans le programme une stratégie claire de sortie liée à l'atteinte d'objectifs précis pour le faire passer progressivement des bénéficiaires (producteurs, zones et spéculations) actuels à d'autres en besoin réel de soutien, et ce jusqu'à son élimination finale, étant donné que les fonds publics sont limités et couvrent des besoins concurrents.

4.1.12 DURABILITE

Pour mettre l'accent sur la durabilité des gains dans l'utilisation des intrants et les rendements des cultures comme objectif lors de la conception des programmes de subvention, lier le programme à d'autres investissements publics visant à soutenir les bénéficiaires actuels et les fournisseurs de produits fertilisants.

- 29) Lier les programmes de subvention aux investissements publics qui :

- a. Assurent l'accès à d'autres facteurs d'amélioration des rendements et aux services de recherche et d'appui-conseil qui maximisent l'efficacité et la rentabilité de l'utilisation des engrais ;
 - b. Encouragent des systèmes d'épargne et éliminent les obstacles à l'accès au financement / aux prêts pour les distributeurs d'intrants ; et
 - c. Améliorent les infrastructures physiques (irrigation, transport, stockage, transformation, commercialisation) qui augmentent la rentabilité de la distribution et de l'utilisation des engrais et ajoutent de la valeur aux produits agricoles.
- 30) Financer le programme avec des ressources nationales pour améliorer l'efficacité et encourager l'élimination progressive des programmes de subvention inutiles.
- 31) Promouvoir une participation accrue du secteur privé dans les programmes de subvention pour assurer la durabilité du système.
- 32) Assurer que les gouvernements exercent la surveillance réglementaire et le contrôle de la qualité des engrais.
- 33) Encourager le développement du marché régional (CEDEAO) à la fois pour les produits et pour les intrants.

4.1.13 RESPONSABILITE

Les impacts de l'utilisation des ressources publiques dans les programmes de subvention devraient être objectivement et rigoureusement étudiés et établis.

- 34) Etablir des bases de données sur les agriculteurs/cultures qui seront mises à jour régulièrement, à partir d'un recensement de la population agricole et du système d'enquêtes régulières.
- 35) Suivre la mise en œuvre des programmes pour avoir des données fiables et accessibles sur des variables renseignant les indicateurs de résultats.
- 36) Procéder à l'évaluation du programme dans son ensemble après chaque campagne en vue de recueillir les enseignements pouvant permettre d'y apporter des améliorations ; éventuellement mettre en place un comité indépendant mixte (public, privé, société civile) en charge de l'évaluation d'impact. Ce comité évaluera les performances / impacts par rapport à des critères mesurables (productivité, adoption, participation du secteur privé, efficacité, etc.). L'analyse S/E ou coût-bénéfice fera ressortir les coûts réels de la subvention afin de dissuader les tentatives de surfacturation des achats, des transports, etc. Ces efforts peuvent contribuer à encourager la participation du secteur privé, particulièrement si les fonds publics sont limités ou restreints.

4.2 HYPOTHESES DE BASE

Les hypothèses de base comprennent, entre autres, les éléments suivants :

- Un système politique stable et une économie ouverte;
- Des recommandations/formulations appropriées d'engrais diffusées et des engrais disponibles à des prix abordables;

- La réglementation régionale sur les engrais⁵ adoptée et appliquée; et
- Un secteur privé opérationnel dans le secteur agricole.

4.3 EXEMPLE ILLUSTRATIF

Une application illustrative de l'utilisation de ces principes se trouve dans le tableau récapitulatif ci-après: pour chacun des principaux problèmes à aborder, elle détermine les principes pertinents, propose des approches opérationnelles et des mécanismes d'application, énumère les principaux acteurs à impliquer et indique les résultats escomptés. Il convient de noter que plusieurs principes peuvent être combinés pour s'appliquer à un seul problème, et il en est de même pour les mesures correctives proposées.

Table 2. Utilisation illustrative des principes directeurs pour la conception, la mise en œuvre et la gestion des programmes de subvention

Problèmes liés au programme de subvention	Principes directeurs	Mécanismes et approches pour appliquer les principes	Parties prenantes à impliquer	Résultats attendus
Absence ou faible participation du secteur privé dans la conception du programme	Participation Inclusive Spécialisation	Forum de consultation des parties prenantes (ouvert) Réunion technique du secteur public-privé (restreinte)	Institutions régionales et importateurs du pays, distributeurs, PO, Ministères de l'Ag et institutions financières	Une conception plus pratique des programmes qui prennent en compte les intérêts et les expériences de toutes les parties prenantes. Moins d'incompréhension (frictions) entre le secteur public et le secteur privé
Accès limité au financement	Durabilité Efficacité	Mettre en œuvre des mécanismes et instruments de financement appropriés	Public, bailleurs de fonds, fournisseurs d'intrants, et entreprises agroalimentaires	Meilleur accès au financement
Terrain de jeu non nivelé pour tous les acteurs	Concurrence loyale Spécialisation	Mettre en place un cadre politique et réglementaire avec des lignes directrices et des règles	Public and private sector actors	Augmentation de la participation du secteur privé Amélioration du marché Accessibilité accrue
Fonds limités pour un programme trop important	Efficacité Meilleur ciblage Stratégie de sortie Durabilité	Accent sur les cultures prioritaires, ou certaines chaînes de valeur ayant des avantages comparatifs Suppression progressive des programmes de subvention Recherche de fonds supplémentaires	Acteurs du secteur public et du secteur privé	Gestion plus efficace des programmes de subvention

⁵ Règlement C/REG.13/12/12 relatif au contrôle de qualité des engrais dans l'espace CEDEAO et ses textes d'application

Problèmes liés au programme de subvention	Principes directeurs	Mécanismes et approches pour appliquer les principes	Parties prenantes à impliquer	Résultats attendus
Coûts du programme inconnus, non maîtrisés	Efficience	<p>Effectuer des études sur le fonctionnement du programme et les structures et niveaux de coûts des engrais</p> <p>Tenir une réunion des parties prenantes sur le partage des résultats</p> <p>Soutenir la recherche pour le développement des cultivars très sensibles aux engrais</p>	Acteurs du secteur public et du secteur privé, OP	<p>Le programme et la structure des coûts des engrais sont connus et les domaines de réduction des coûts identifiés</p> <p>Gestion de programme plus efficace</p>
Inadéquation et / ou mauvaise qualité des produits fertilisants distribués	Produits fertilisants appropriés et de qualité Durabilité	<p>S'assurer que les recommandations d'engrais appropriées sont disponibles et appliquées.</p> <p>Aligner le système national à la réglementation sur les engrais de la CEDEAO (étiquetage, contrôle de la qualité)</p> <p>Améliorer les laboratoires de contrôle de qualité</p> <p>Recruter/former des inspecteurs</p>	Secteur public et secteur privé et agences donatrices	Amélioration de l'efficacité et de la qualité des produits fertilisants sur le marché
Les vrais bénéficiaires ne sont pas desservis	Meilleur ciblage Transparence Responsabilité	<p>Créer une base de données fiable des bénéficiaires</p> <p>Cibler les agriculteurs n'utilisant pas d'engrais, les producteurs vulnérables et les chaînes d'approvisionnement prometteuses</p> <p>Établir des comités locaux de sélection des agriculteurs avec des règles de fonctionnement claires, et qui seront renouvelés régulièrement</p>	Secteur public et secteur privé	<p>Utilisation efficace des ressources limitées</p> <p>Performance accrue du programme de subvention</p> <p>Processus transparent de sélection des agriculteurs</p>
Paiement tardif des fournisseurs d'engrais	Incitations appropriées	Créer un compte séquestre (dépôt fiduciaire) dans une banque indépendante	Gouvernement, banques, importateurs, distributeurs d'intrants	<p>Aucun retard de paiement aux fournisseurs</p> <p>Plus grande confiance du secteur privé</p>

Problèmes liés au programme de subvention	Principes directeurs	Mécanismes et approches pour appliquer les principes	Parties prenantes à impliquer	Résultats attendus
Paquets d'intrants incomplets	Intrants complémentaires	Appliquer / utiliser l'approche 'paquet' pour la conception du programme de subvention	Secteur public et secteur privé	Une productivité accrue Des revenus plus substantiels
Absence / défaillance dans la mise en œuvre de la stratégie de sortie	Stratégie de sortie Durabilité	Insérer un plan de sortie complet et explicite dans le programme	Secteur public et secteur privé	Le marché privé des intrants est bien développé Accessibilité des intrants facilitée
Absence d'indicateurs de performance aux niveaux du gouvernement, des agriculteurs et des distributeurs	Efficiace Responsabilité	Effectuer périodiquement une évaluation d'impact externe et interne Assurer un suivi permanent Partager les résultats de l'évaluation d'impact	Acteurs du secteur public et du secteur privé	Niveaux accrus de responsabilité, de transparence et d'efficacité
Livraison tardive des intrants	Opportunité temporelle Concurrence, Efficience	Libéraliser le marché des intrants Fournir des incitations pour accroître la participation Octroi rapide des contrats aux fournisseurs	Secteur public et secteur privé	Livraison à temps des engrais Coûts du programme réduits

Source : Compilées à partir des résultats des groupes de travail de l'atelier régional tenu à Bamako en février 2017

5. CONCLUSIONS

En résumé, 13 principes directeurs ont été formulés pour proposer des lignes directrices normalisées que les pays devraient appliquer afin d'améliorer les performances de leurs programmes nationaux de subvention d'engrais. Ces principes peuvent s'appliquer également à d'autres intrants agricoles importants ciblés pour les subventions, à savoir les semences, le matériel agricole, etc. Ces principes et l'analyse qui les accompagne ont résulté d'une pollinisation croisée riche et vaste de l'expertise, des expériences et des enseignements tirés dans la région et dans le monde. Ils ne sont pas exhaustifs, ni uniques car d'autres peuvent être définis et ajoutés ou ceux ici proposés peuvent être adaptés aux spécificités du pays intéressé. Cependant, ils constituent un ensemble de principes consensuels faciles à comprendre, à adapter et à appliquer. Cela fournit également à la CEDEAO un outil de référence ou un guide pour non seulement orienter et conseiller, mais aussi pour superviser et même évaluer les politiques de subvention dans ses Etats membres.

6. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGRA & IFDC. 2016. Evaluation of Fertilizer and Seed Delivery Systems in Sub-Saharan Africa: Towards a Third Generation Subsidy Model. Draft Synthesis Report, written by AGREED INTERNATIONAL Ltd.
- Commission de la CEDEAO. 2012. Règlement C/REG.13/12/12 relatif au contrôle de qualité des engrais dans l'espace CEDEAO. Abidjan, Cote d'Ivoire, 30 Novembre – 02 Décembre 2012.
- IFDC WAFP. 2017. Proceedings of Regional Workshop on 'Fertilizer Subsidy Programs in West Africa: How to Make a Better Use of the So-Called Necessary Evil' Bamako, Mali, February 21-22, 2017.
- IFDC West Africa Fertilizer Program. 2016. FY 2016 Annual Report.
- Jayne, T.S., Mason, N. M., Burke, W. J and Ariga J. 2016. Agricultural Input Subsidy Programs in Africa: An Assessment of Recent Evidence. MSU International Development Working Paper 145.
- Minde, I. J., and P. Ndlovu. 2008. How to make agricultural subsidies smart. Paper Prepared for Contribution to the Ministerial Seminar, Maputo, Mozambique, 8 June 2007, Regional Strategic Analysis and Knowledge Support System for Southern Africa (ReSAKSS-SA). Mimeo.
- Morris, M., V. A. Kelly, R. Kopicki, and D. Byerlee. 2007. Promoting increased fertilizer use in Africa: Lessons learned and good practice guidelines. Washington, D.C.: World Bank.
- Takeshima, H., Nkonya, E. and Deb, S. 2012. Impact of fertilizer subsidies on the commercial fertilizer sector in Nigeria: evidence from previous fertilizer subsidy schemes. Nigeria Strategy Support Program II Policy Note 34. Washington, IFPRI.
- Wanzala-Mlobela, M., Fuentes, P. and Mkumbwa, S. 2011. Best practices and policy options for implementing fertilizer subsidy programs successfully in sub-Saharan Africa. NEPAD Policy Paper (Draft). Johannesburg, NEPAD Planning and Coordinating Agency (NPCA), Policy Alignment and Program Development Directorate.

ANNEX 1. MATRICE DES PROGRAMMES DE SUBVENTION DES ENGRAIS EN AFRIQUE DE L'OUEST (WAFSuProM)

MATRICE DES PROGRAMMES DE SUBVENTION DES ENGRAIS EN AFRIQUE DE L'OUEST

CARACTÉRISTIQUES	PAYS							
	BURKINA 2013 à 15	GHANA 2012, 13 & 15	MALI 2013 à 15	NIGERIA 2012 à 14	SENEGAL 2013 à 15	BENIN 2013 à 15	TOGO 2013 à 15	CI 2013 - arrêté
Programme administré par	Gouvernement	Gouvernement	Gouvernement	Gouvernement	Gouvernement	Gouvernement	Gouvernement	Gouvernement
Structure responsable de la gestion du programme	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH) / DGPV	Ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture (MoFA) / Division Productions Végétales	Ministère de l'Agriculture (MA) (Direction Nationale de l'Agriculture (DNA))	Ministère Fédéral de l'Agriculture et du Développement Rural (FMARD)	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) / Direction de l'Agriculture (DA)	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) / Comité interministériel	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage & de l'Hydraulique (MAEH) / CAGIA	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)
Texte législatif instituant le programme (s'il existe)	Aucun	***	Loi d'orientation agricole, N° 06-045 du 9/05/06, titre IV, chapitres 7-8	***	MAER / DA Circulaire N° ... d'avril-mai	***	***	***
Quantité d'engrais subventionnés / année	Objectif: 16 644 MT Distribués : 14 261 MT	Objectif: 177 667 MT Distribués: 170 281 MT	Objectif: 373,107 MT Distribués: 344,834 MT	Distribués: 445 433 MT	Distribués: 90 417 MT	Distribués: 84,564 MT	Objectif 2015: 49 149 MT Distribués: 45 047 MT	Distribués: 114 245 MT
Taux subvention en % (par type / produit si différent) / année	Urée: 36% ; NPK: 27% ; DAP: 43%.	Urée: 31% NPK complexes: 31,5% Sulfate d'ammonium: éliminé	Urée: 33% DAP: 45% Complexe céréales: 42% ; Complexe coton: 33%	Urée: 50% NPK: 50%	Urée: 48% DAP: 48% 6-20-10: 48% ; Types NPK: 15-15-15: 49% ; 15-10-10: 50% ; 9-23-30: 49% ; 10-10-20: 47%	Urée: 6% NPK: 29%	Urée 46% N: 28% NPK 15-15-15: 28% ;	Urée: 19% NPK: 19%
Cultures ciblées	Maïs, riz, niébé.	Maïs, riz, sorgho, mil	Riz, maïs, mil, sorgho, coton	Céréales, racines et tubercules, cultures fruitières, palmiers et légumes	Riz, maïs, sorgho, millet, fonio, arachides, sésame, oignon, tomate et pastèque	Coton	Maïs, riz, sorgho, soja, niébé	Coton
TBénéficiaires ciblés	Petits producteurs organisés ou individuels de maïs, riz et niébé: bénéficiaires des engrais subventionnés. Priorité aux producteurs ayant adopté les BPA (bonnes pratiques agricoles)	1. Petits producteurs = producteurs vivriers 2. Producteurs enregistrés sous le schéma producteurs / entreprises modèles 3. Toute productrice éligible à des intrants pour <= 2 ha	Tous les producteurs de cultures ciblées	1. Petits agriculteurs 2. Fournisseurs intrants et distributeurs	Ensemble des exploitations reconnues par les DRDRs: Petites exploitations familiales,	Tous les producteurs de coton	Tous les producteurs de cultures ciblées	Tous les producteurs
Couverture géographique	Dans tout le pays	Dans tout le pays	Dans tout le pays, à l'exception de la région de Kidal	Dans tout le pays	Dans tout le pays	Dans tout le pays	Dans tout le pays	Centre, Nord & Nord-ouest
Système de ciblage de distribution (coupons) ?	Pas de coupons	Pas de coupons	Pas de coupons	Coupons avant 2012, mais pas dans tout le pays	Pas de coupons	Pas de coupons	Pas de coupons	Pas de coupons
% Bénéficiaires ciblés ayant reçu des engrais subventionnés	Plus de 95% des agriculteurs	***	***	70% des agriculteurs enregistrés avec rachat d'engrais enregistré	70-80%, selon les estimations officielles	***	***	NPK 96%, Urée 95%
Principaux acteurs et rôles du secteur public et privé	MAAH (public) : gestion du programme	Gouvernement : Gestion du programme	DNA et organismes affiliés : gestion du programme	Importateurs / fabricants / mélangeurs : importation, production et mélange	MAER : Organisation et supervision et fixation des quotas et des prix DA : Supervision et livraison des quotas aux distributeurs sur le terrain	MAEP : organiser un appel d'offres ; passer des contrats avec des importateurs / distributeurs sélectionnés dans le cadre du système d'appel d'offres	MAEH / Directions régionales: collecte besoins des producteurs et envoi données à la CAGIA; vente des engrais aux producteurs	GoCI et les ministères concernés (MINADER Ministère de l'économie et des finances, etc.) : fixer un montant annuel de subvention, effectuer des paiements

CARACTÉRISTIQUES	PAYS							
	BURKINA 2013 à 15	GHANA 2012, 13 & 15	MALI 2013 à 15	NIGERIA 2012 à 14	SENEGAL 2013 à 15	BENIN 2013 à 15	TOGO 2013 à 15	CI 2013 - arrêté
					DRDR : Réception et envoi des engrais dans les régions. Fournisseurs privés : importation et livraison des quotas attribués	Comité ministériel : reçoit des produits et demande à la SONAPRA de les livrer sur le terrain		Banques : fournir des fonds aux sociétés cotonnières
	MEF (public) : recouvrement des contributions financières des bénéficiaires ;	Acteurs du secteur privé (importateurs, distributeurs et détaillants) : distribution	CMDT + Offices Dével (OHVN, ON, ORM, ORS, OPIB) + OP + démembrements de la DNA : organisation, facilitation, encadrement technique et suivi ;	Agro Dealers / distributeurs - assurer disponibilité des intrants aux points spécifiques de débouchés	Commissions locales : Supervision et contrôle des opérations de livraison Organisations de producteurs : Réception d'engrais après paiement en aval ou règlement au comptant	Secteur privé : passe la commande et livre les produits au port	CAGIA : recueillir analyser en début de campagne, les besoins exprimés - faire des simulations de prix CAF, du coût de revient et du prix de cession aux producteurs - gérer le processus d'attribution de marché ; - élaborer mettre en œuvre un programme de répartition des engrais - élaborer les propositions de prix de cession des engrais - Dépôt des engrais dans les magasins en région	Conseil du coton et du noix de cajou (CCA) : fixation des prix, location du cabinet d'audit Cabinet de vérification (ACE CI) : surveillance de la distribution sur le terrain APROCOT : système d'appel d'offres Entreprises de coton : évaluation des besoins, négociation de prix, suivi de la distribution
	Organisations de producteurs : identification des bénéficiaires et suivi de la distribution des engrais		Producteurs, importateurs, revendeurs : distribution	Entreprise ICT Cellulant - fournit une plate-forme électronique pour les gestionnaires de la chaîne d'approvisionnement GES - gère la logistique pour le GES	Producteurs individuels : achat à prix subventionné Institutions financières : réception paiements OP ou émission aval paiement	Office National de Soutien des Revenus Agricoles : récupère les ressources des intrants (engrais, pesticides et matériels agricoles) lors du paiement du coton	Importateurs : Commander et livrer des engrais au quai; Producteurs individuels : achat au prix subventionné	Importateurs : Commander et livrer des engrais au port; OP et producteurs individuels : expression besoins, achat au prix subventionné
Principaux importateurs et distributeurs impliqués	Importateurs : Tropic Agro Chem 100%; Distrib: Agrodia 97%	CHEMICO, AFCOTT, AMG, WA, YARA et Olam	TOGUNA, SOMADECO, GNOUMANI, DPA et SOGEFERT	Notore, Golden, TAK, WACOT Springfield, et Elephant	***	Non identifié ; Seulement les quantités livrées au programme de l'État	Elisée Cotrane (100% NPK15 15 15)	***
Coût total programme (monnaie locale et US \$)	6.560.356.250 FCFA (13.1 million US\$)	75.480.667 GHC (20 million US\$)	36.507.432.828 FCFA (73 million US\$)	22.911.058.330 Naira (112,3 million US\$)	16.625.000.000 FCFA (33,2 million US\$)	5.490.745.143 FCFA (11 million US\$)	3.592.673.750 FCFA (7,2 million US\$)	7 milliard FCFA (14 million US\$)
Coût moyen programme par kg d'engrais subventionné (\$ / kg)	0,92	0,12	0,22	0,25	0,37	0,13	0,16	0,12
% Volume de subvention couvert par les importations	Plus de 95%	***	***	***	70%	100 %	62% en 2015	***
% coût programme dans le budget national du secteur agricole	***	26%	16%	***	10%	8% en 2014 (0,46% du budget national en 2014 et 2015)	11%	***
Sources de financement : État, bailleur et autres	Gouvernement	Gouvernement	Gouvernement	Gouvernement	Gouvernement	Gouvernement	Gouvernement	Gouvernement
Stratégie de sortie ?	Pas de stratégie explicite de sortie	Pas de stratégie explicite de sortie	Pas de stratégie explicite de sortie	Pas de stratégie explicite de sortie	Pas de stratégie explicite de sortie	Pas de stratégie explicite de sortie	Pas de stratégie explicite de sortie	Pas explicite : objectif était d'établir un fond d'intrants
Paiements aux importateurs/producteurs?	Souvent en retard	Retard de paiement pendant plusieurs mois selon la disponibilité des fonds	Souvent en retard	Paiement de 2014 toujours en suspens et estimé à environ 38 milliards Naira	Souvent en retard	***	Souvent en retard	***
Évaluation de l'impact du programme	Pas formel ; Rapports annuels DGPV DGESS	Pas formel; Étude USAID/IFDC /IFPRI/AFAP/ MoFA 2015	Étude 2013 de l'IER sur l'impact des subventions aux intrants	Rapport d'évaluation du GES 2013	Pas formel ; Rapports annuels MAER	Non	Non	Interne avec ACE CI

Source: compiled by IFDC WAPP from country fertilizer subsidy program offices &/or documents, 2015-2016 & surveys 2017. Notes: figures are average over last 3 years of available data (2012 or 2013 to 2015)

*** Info not available; exch rate: \$1=500 fcfa, GhC3.78; N 204)

www.feedthefuture.gov